

**Allocution prononcée par CPA Canada devant le
Comité permanent des finances de la Chambre des communes
dans le cadre des consultations prébudgétaires
pour le budget fédéral de 2018**

27 septembre 2017

Priorité au texte prononcé

Monsieur le Président, membres du Comité, nous vous remercions de nous donner l'occasion de participer aux présentes consultations prébudgétaires.

Je m'appelle Bruce Ball et je suis vice-président, Fiscalité, à Comptables professionnels agréés du Canada, aussi appelée CPA Canada.

CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes et les plus respectées au monde, et représente plus de 210 000 comptables professionnels agréés au Canada et à l'étranger.

Ensemble, CPA Canada et les membres de la profession s'emploient à soutenir, à promouvoir et à protéger l'idéal canadien d'une saine gestion axée sur l'inclusion, et sur la croissance et le développement social durables pour favoriser la vigueur et la prospérité économiques.

Nous nous sommes engagés :

- à agir dans l'intérêt public;
- à contribuer au développement économique et social du Canada; et
- à assurer la prospérité à long terme des Canadiens, des entreprises et de l'économie.

Permettez-moi de présenter quelques-unes de nos principales priorités et recommandations pour le prochain budget fédéral.

Premièrement : une gestion budgétaire responsable qui comprend un plan financier clair pour rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.

Deuxièmement : un environnement réglementaire efficient pour les affaires, dont des processus réglementaires bien conçus et simplifiés qui permettent aux entreprises de se conformer plus aisément à la réglementation et qui facilitent les échanges commerciaux et améliorent les perspectives d'emploi et de croissance.

Troisièmement : le développement du capital humain

- Afin que les jeunes possèdent les compétences leur permettant d'être résilients lorsque les choses changent rapidement.
- Pour que davantage de possibilités s'offrent aux groupes sous-représentés sur le marché du travail.
- Pour attirer et garder au Canada les nouveaux arrivants prometteurs.

Quatrièmement : un plan national d'adaptation qui englobe et coordonne, pour l'ensemble des intervenants clés, tous les aspects de l'adaptation aux changements climatiques au Canada. CPA Canada exhorte le gouvernement à élaborer ce plan de concert avec les entreprises canadiennes.

Cinquièmement : la réforme du système fiscal, parce que le moment est venu de revoir en profondeur le système fiscal du Canada.

CPA Canada réclame depuis longtemps un examen exhaustif du système fiscal canadien, et elle a été imitée en cela par beaucoup d'autres organisations nationales, de groupes de réflexion de premier plan, d'économistes et d'universitaires. En outre, depuis quatre ans, le présent comité recommande que le gouvernement fédéral simplifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* et mette en œuvre un processus de consultation national pour mener à bien cet important travail.

Selon le récent sondage *CPA Canada Tendances conjoncturelles*, plus de 7 dirigeants d'entreprises sur 10 au Canada estiment qu'un tel examen s'impose.

Compte tenu des modifications que le gouvernement se propose d'apporter à la planification fiscale faisant intervenir des sociétés privées, l'appel à la refonte du système fiscal se fait entendre de façon encore plus forte et plus insistante.

CPA Canada appuie sans réserve le gouvernement dans sa volonté de créer un système fiscal équitable, concurrentiel à l'échelle mondiale, qui favorise la croissance économique et fait en sorte que tous paient leur part afin que l'ensemble des Canadiens connaissent la prospérité. Cela est dans l'intérêt du public.

À maints égards, toutefois, ces propositions fiscales vont à l'encontre des principes fondamentaux d'une saine politique fiscale, soit l'équité, la simplicité, la compétitivité, l'efficience, la certitude, le ciblage approprié et la concertation.

Ces propositions pourraient par ailleurs miner les efforts que fait le gouvernement pour bâtir une économie axée sur l'entrepreneuriat, le savoir et l'innovation.

Nous croyons que ces propositions ne servent pas l'intérêt public.

Il existe en outre un décalage important entre ce que dit le gouvernement au sujet de ces propositions et ce que disent les experts canadiens, un certain nombre de parties prenantes, de même que les fiscalistes – qui figurent parmi nos membres.

Ainsi, et ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses préoccupations soulevées, CPA Canada entend dire que ces propositions :

- seront préjudiciables à beaucoup de contribuables de la classe moyenne et à leur famille, de propriétaires de petite entreprise et d'entrepreneurs;
- (*qu'elles*) feront obstacle aux investissements des entreprises, à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois – et nuiront à la compétitivité du Canada en général;
- (*qu'elles*) ajouteront à la complexité et à l'incertitude liées à la législation fiscale canadienne;
- (*qu'elles*) pourraient, vu leur complexité, avoir des conséquences fiscales inappropriées dans certaines situations;
- (*qu'elles*) feront augmenter les coûts de conformité, les coûts d'exploitation des entreprises en général ainsi que ce qu'il en coûte au gouvernement pour administrer le système fiscal – pensons aux frais de litiges éventuels;
- (*et qu'elles*) desserviront la planification de la retraite et de la relève des propriétaires de petite entreprise.

Ces propositions ne laissent pas non plus aux contribuables suffisamment de temps pour se conformer aux modifications.

Ces propositions fiscales constituent des changements de politiques majeurs qui modifient des règles bien établies dans le système fiscal canadien depuis des décennies. Pourtant, on n'a prévu que 75 jours pour le processus de consultation publique.

Dans l'intérêt public, il est crucial que le gouvernement étudie toutes les incidences de ces propositions, de même que toutes les autres solutions possibles, avant de modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

En fait, nous exhortons le gouvernement à interrompre temporairement cette consultation.

Nous encourageons plutôt le comité à entreprendre l'*Examen détaillé du système fiscal du Canada* qu'il entendait mener.

Il s'est écoulé près d'un demi-siècle depuis la dernière grande réforme fiscale au Canada. Pendant cette période, on a ajouté à la législation fiscale des couches successives de modifications complexes sans tenir compte de leurs répercussions sur le système fiscal ni sur l'intérêt public.

Il est temps de marquer un temps d'arrêt et de faire le point.

Un système fiscal équitable, efficient et compétitif est essentiel à une croissance économique durable et inclusive.

Voilà pourquoi il faut procéder à un examen exhaustif du système fiscal canadien.

Merci de votre attention.